

Montestruc (France) : qui veut s'investir sur leur ferme bio ?

mercredi 28 février 2018, par LaDepeche.fr (Date de rédaction antérieure : 28 février 2018).

A Montestruc, François Favre et Marc Ducassé un couple d'agriculteurs bio qui souhaitent la pérenniser, « ouvrent » leur ferme à des porteurs de projets (maraîchers, éleveurs, boulanger paysan...) en phase avec l'esprit de la maison.

Sommaire

- [Avec un volet pédagogique](#)
- [Une démarche en phase avec](#)

Faire de leur ferme un « écovillage ». C'est le projet que portent François Favre et Marc Ducassé qui souhaitent y accueillir dans l'immédiat, un boulanger-paysan ainsi qu'un « petit » éleveur maintenant que deux jeunes maraîchers, Antoine et Lily, vont y devenir progressivement opérationnels d'ici la fin du mois de juin. Le couple a repris en 1995 cette ferme alors « conventionnelle » qu'il a notamment reboisée. Des kilomètres de haies et 4000 arbres dont 1000 en agroforesterie ont changé la donne. « Les oiseaux et les papillons sont revenus » se réjouissent-ils. Sols peu travaillés mais soignés par paillage, produits chimiques exclus, bouillie bordelaise employée avec la plus grande parcimonie... Depuis 5 ans, la ferme de Cournet qui dispose d'une retenue d'eau collinaire de 26 000 m³, est labellisée bio. « 20 hectares sont en grandes cultures (triticale, lin, sarrasin, tournesol, féverole, orge, avoine pois...) et 4 hectares en maraîchage sous label Bio cohérence avec vente directe (de tomates anciennes notamment) à la Biocoop de Fleurance ».

Avec un volet pédagogique, militant

Adeptes d'une agriculture naturelle, à l'ancienne et « qui a besoin de bras », Marc et François se préoccupent de la pérennité de leur ferme. L'un a 68 ans, l'autre 55 et « le pire » serait qu'après eux... le déluge. Devoir vendre leur ferme à un « conventionnel » pour qu'il s'agrandisse surtout pas...

« Nous voulons diversifier l'activité tout en préparant la transmission ». Développer l'activité maraîchère, arboricole, implanter un petit élevage (avicole, cunicole, porc, ovin...), cultiver des céréales panifiable pour une boulangerie paysanne, autant de pistes de diversification, creusées par Marc et François qui « dans un premier temps » ne souhaitent pas « donner de bail à ferme » aux porteurs de projets intéressés par la démarche mais privilégier « des statuts plus souples à discuter avec ces porteurs de projets ».

La ferme disposant aussi de 2 bâtiments d'élevage (volailles) de 400 m² chacun, et d'un bâtiment de 240 m² en parfait état aussi et dont l'espace est modulable, se prête parfaitement bien à cette « diversification » à laquelle les deux agriculteurs souhaitent ajouter un volet pédagogique, militant. Pourquoi pas faire aussi de Cournet « une ferme découverte de pratiques vertueuses pour

l'environnement et l'emploi paysan » ?

Une démarche en phase avec l'ADEAR

François Favre et Marc Ducassé sont dans une démarche correspondant à celle de l'ADEAR (association pour le développement de l'emploi agricole & rural) soucieuse de promouvoir une agriculture paysanne, permettant de nombreuses installations agricoles pérennes et faisant vivre son territoire.

L'ADEAR rassemble des agriculteurs installés et des porteurs de projet autour d'une vision partagée de l'agriculture : des fermes viables économiquement, autonomes, transmissibles, respectueuses de la nature et des hommes, participant au développement local.

P.-S.

* La Dépêche.fr, 04/02/2018 à 03:53, Mis à jour le 04/02/2018 à 09:55 :

<https://www.ladepeche.fr/article/2018/02/04/2735431-qui-veut-s-investir-sur-leur-ferme-bio.html>